Crajep
Bourgogne-Franche-Comté

Communiqués de presse
24 novembre 2026

Jeunesse et vie associative

Deux engagements à défendre

Jeunesse : écouter les mobilisations et reconnaître une citoyenneté pleine et entière

Budget 2027 : préserver le monde associatif, c'est investir dans le vivre-ensemble

JEUNESSE : ÉCOUTER LES MOBILISATIONS ET RECONNAÎTRE UNE CITOYENNETÉ PLEINE ET ENTIÈRE

Dijon · 24 novembre 2026

Le CRAJEP Bourgogne–Franche-Comté réaffirme le droit des jeunes à prendre part au débat démocratique, à exprimer leurs revendications et à manifester pacifiquement.

S'il n'a pas vocation à se prononcer sur l'ensemble des questions relevant directement de l'éducation formelle, le CRAJEP ne peut ignorer ce qui s'exprime aujourd'hui à travers les mobilisations de la jeunesse.

Chaque jour, au sein de ses associations et des structures d'éducation populaire, le réseau des membres du CRAJEP accompagne des jeunes aux parcours divers : jeunes scolarisé·es ou non, issu·es de milieux urbains ou ruraux. Malgré cette diversité, un même constat revient régulièrement : une profonde colère, mêlée d'inquiétude et de désillusion face à l'avenir.

Ces jeunes parlent de leurs difficultés quotidiennes, de leurs aspirations contrariées et de leurs revendications légitimes. Au-delà des seules questions liées à la scolarité, elles et ils expriment leurs préoccupations face à la précarité grandissante, à l'accès toujours plus difficile au logement, à l'affaiblissement des services publics ou encore à l'urgence climatique, mais aussi leur sentiment de ne pas toujours être entendus.

Depuis plusieurs semaines, ces mobilisations se poursuivent, s'élargissent et rencontrent d'autres préoccupations sociales. Elles témoignent d'un malaise qui dépasse largement les murs des établissements scolaires et qui mérite d'être entendu comme tel.

Le CRAJEP rappelle régulièrement la nécessité de développer l'engagement des jeunes, de favoriser leur participation citoyenne et de renforcer leur confiance envers les institutions. Mais à quoi bon encourager les jeunes à devenir des citoyens actifs si nous ne sommes pas capables d'accepter leur parole lorsqu'elle prend la forme d'une contestation ? Cette question doit interpeller les pouvoirs publics comme l'ensemble de la société civile organisée.

Les difficultés rencontrées ces derniers jours dans le dialogue entre les pouvoirs publics et les organisations représentatives de la jeunesse rappellent également qu'il ne suffit pas d'ouvrir des espaces de discussion. Encore faut-il que ces espaces permettent une véritable écoute, une reconnaissance des interlocuteurs et la construction de réponses concrètes.

Reconnaître la citoyenneté des jeunes suppose également de leur faire une place réelle dans les instances de concertation et de décision, au-delà d'une consultation ponctuelle ou d'une présence symbolique. Le CRAJEP appelle à renforcer leur représentation, dans la diversité de leurs parcours et de leurs territoires, et à leur donner les moyens de contribuer à la construction des politiques publiques qui les concernent, dès la définition des priorités et jusqu'à leur évaluation. C'est tout l'enjeu et l'intérêt de la démarche de Dialogue structuré jeunesse, portée conjointement par le CRAJEP, la Région, l'État et Info Jeunes BFC, pour laquelle le CRAJEP veillera à obtenir des retours et des résultats concrets.

Car derrière ces mobilisations, il y a une jeunesse qui parle de ses difficultés, mais aussi de la société dans laquelle elle souhaite vivre. Plutôt que de chercher uniquement à contenir sa colère, il faut s'interroger sur ce qui la nourrit.

Le CRAJEP Bourgogne–Franche-Comté appelle les pouvoirs publics à garantir les libertés fondamentales, à défendre le droit des jeunes à s'exprimer et à manifester pacifiquement, et surtout à apporter des réponses politiques et sociales à leurs préoccupations, plutôt que de privilégier une lecture uniquement sécuritaire.

Écouter la jeunesse, c'est aussi accepter de l'entendre lorsqu'elle nous interpelle, nous dérange ou nous conteste.

Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire de Bourgogne-Franche-Comté
38 rue des Forges – 21000 Dijon · contact@crajepbfc.org · 07 69 29 38 82 · bourgogne-franche-comte.crajep.org

BUDGET 2027 : PRÉSERVER LE MONDE ASSOCIATIF, C'EST INVESTIR DANS LE VIVRE-ENSEMBLE

Dijon · 24 novembre 2026

À l'heure où se discutent à la fois le projet de loi de finances pour 2027 au niveau national et les orientations budgétaires pour 2027 du Conseil régional de Bourgogne–Franche-Comté, le CRAJEP souhaite attirer l'attention sur la situation particulièrement préoccupante du monde associatif.

Le 22 octobre 2026, Le Mouvement associatif publiait les résultats de sa troisième enquête nationale sur la santé financière des associations. Les chiffres sont alarmants : 71 % des associations employeuses disposent de fonds propres fragiles ou inexistants, 56 % déclarent une baisse de leurs financements publics et 63 % ont déjà dû réduire ou annuler certaines de leurs activités.

Ce ne sont pas simplement des chiffres. Derrière eux, il y a des emplois menacés, des activités qui disparaissent, des services rendus à la population qui se réduisent et des territoires qui risquent de perdre des lieux essentiels à leur vitalité. Cette alerte doit nous interpeller collectivement, particulièrement au moment où se débattent les orientations budgétaires des collectivités.

Le CRAJEP connaît les contraintes financières considérables auxquelles la Région Bourgogne–Franche-Comté est confrontée. Des arbitrages difficiles devront être réalisés et les marges de manœuvre sont de plus en plus limitées.

Mais une idée revient parfois dans le débat public : celle selon laquelle les Régions devraient désormais se recentrer sur leurs seules compétences obligatoires. Cette approche peut sembler pragmatique face aux difficultés budgétaires. Elle comporte pourtant un risque majeur : celui de considérer que ce qui relève d'une compétence facultative pour une collectivité constitue nécessairement un besoin facultatif pour les habitants.

Or, la culture, le sport, la jeunesse, l'éducation populaire et la vie associative sont autant de domaines qui contribuent directement à la cohésion sociale, à l'émancipation des personnes et à la vitalité démocratique et économique de nos territoires.

Dans certaines communes, notamment rurales, les associations sont parfois les derniers espaces de rencontre, d'engagement et de vie collective. Et lorsque ces structures disparaissent, ce ne sont pas seulement des lignes budgétaires que l'on supprime. Ce sont des liens sociaux qui se défont, des possibilités d'accès aux droits et aux activités qui s'éloignent, et parfois des années de travail collectif qui sont remises en cause.

C'est pourquoi le CRAJEP tient également à saluer les choix faits jusqu'à présent par le Conseil régional de Bourgogne–Franche-Comté pour préserver, autant que possible, le pilier « Fraternité – Vivre ensemble » de son mandat. Dans un contexte aussi contraint, maintenir cette ambition constitue un choix politique important, qui mérite d'être reconnu et continuera à devoir être défendu.

Bien entendu, cela ne doit pas dispenser d'interroger l'efficacité des dispositifs, leur accessibilité, leur répartition territoriale ou encore les modalités de financement des associations. Mais il faut être particulièrement attentif à ce que les économies recherchées aujourd'hui ne produisent pas demain des coûts sociaux, humains et territoriaux bien plus importants.

Les associations ne peuvent pas éternellement absorber les restrictions budgétaires, compenser le recul des services publics ou répondre à des besoins croissants avec des moyens toujours plus fragiles.

Le CRAJEP appelle donc à une vigilance particulière lors de la traduction de ces orientations dans le budget primitif 2027, mais également dans les choix qui seront faits au-delà.

Préserver le vivre-ensemble, c'est investir dans ce qui permet à notre société de tenir ensemble. Et dans la période que nous traversons, nous en avons plus que jamais besoin.

Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire de Bourgogne-Franche-Comté
38 rue des Forges – 21000 Dijon · contact@crajepbfc.org · 07 69 29 38 82 · bourgogne-franche-comte.crajep.org